

Réunion du 27 septembre 2018

CD Pétanque 82

Membres présents : Mesdames Dany DEJARDIN, Carmen LAGARDE, Messieurs Franck CLEMENT, Alain GAZAGNES, Roger LEVACHER, Daniel MERCADIER, Jean-Pierre RAULY, Laurent ROUGIER

Membres excusés : Myriam LANET

Les deux derniers comptes rendu sont adoptés à l'unanimité.

- **Désignation des délégués aux CRC dans le CD 82**

Moissac, 14 octobre : Myriam Lanet

Clos de Lauzun, 14 octobre : Dany Dejardin

Caussade, 14 octobre : Alain Gazagnes

USM, 21 octobre : Franck Clément

- **Bilan des qualifications**

Le bilan est positif dans l'ensemble, même au niveau des tenues et du règlement. La problématique du jean qui a animé nombre de discussions n'a pas posé de souci quant à son interdiction. Il semblerait qu'une évolution au sein de la FFPJP se profile. Aussi, Franck Clément demande des précisions à ce sujet pour 2019, Laurent Rougier répond qu'il s'agit du « jean » sous toutes ses formes qui est interdit, le pantalon a d'abord été interdit puis finalement autorisé, les tenues sportive sont autorisés : jogging, short, survêtement... short de bain et short court interdit, plus de critère d'au-dessus ou en dessous du genou. Ce sera au comité de prendre la décision de savoir si nous l'appliquons ou pas pour les qualifications en secteurs, attention à bien avoir à l'esprit que des règles plus drastiques au niveau des tenues lors des qualifications en secteur risqueraient de faire baisser les inscriptions. La FFPJP va communiquer

prochainement sur ce sujet de manière précise. La perspective des JO 2024 fait bouger les choses dans le sens de la pratique sportive de la pétanque au détriment de la pratique loisir qui pouvait être jusqu'à lors.

Daniel Mercadier souligne un problème au niveau de la tenue du graphique sur les qualifications où il était délégué. Le responsable du club avait prévu de fournir un graphiqueur, toutefois personne n'était présent pour s'acquitter de cette tâche. Il regrette également les petits soucis au niveau des boissons alcoolisées à la buvette à partir de 14 heures. Une plus grande vigilance sera effectuée en 2019, sur ces points et notamment lorsque Carmen et Daniel sont désignés pour la délégation de qualifications, il faudra également prévoir un graphiqueur.

- **Bilan des Championnats régionaux**

Foix :

Malgré une météo peu clémente, ce championnat s'est bien déroulé. L'organisation a été bonne, seul bémol, une électricité défaillance le soir. Notre département a manqué sa chance de titre en promotion avec l'équipe de Caylus qui perd en finale.

Montauban :

Excellent championnat avec une très bonne organisation. La restauration de qualité et rapide, les installations de la salle d'à côté ont été très appréciées. Daniel regrette les soucis qu'il a eu avec les accompagnants des équipes de jeunes, qui étaient trop près des terrains. Ils ont eu un comportement exécrable. Il a même dû les menacer d'appeler la Police. Il note également un problème avec les repas des jeunes à midi qui n'étaient pas prévus pour le deuxième jour de cette compétition. Il regrette de ne pas avoir pensé à préciser qu'il fallait prévoir ces repas (incident qui aurait pu être évité). Laurent Rougier rappelle par exemple le championnat de Muret, où toutes les équipes qui étaient qualifiées étaient censées prendre la restauration et les chambres réservées en amont par le cd organisateur, même sans occupant les chambres ont été facturées au comité organisateur, pareil pour les repas qui n'ont pas été pris par les jeunes, les frais engagés seront toujours existants. La solution de la restauration du lendemain pour une compétition est très compliquée à anticiper.

L'Hospitalet, tripléte JP :

Championnat très humide. Des repas de midi réservés n'ont finalement pas été pris.

Castanet, doublette JP :

3 équipes présentes le deuxième jour de compétition, même problématique que pour L'Hospitalet pour les repas. Une réflexion est à mener pour régler ce problème

Le niveau des arbitres désignés pour cette compétition était très insuffisant, la présidente de la CTMP a même dû les rappeler à l'ordre.

- **Bilan des CDF**

Triplette vétérans, Albertville : championnat très bien organisé, hôtel très proche des terrains. Le site de l'ancienne patinoire olympique est très bien aménagé en version estivale, le seul problème était l'éloignement du public pour pouvoir regarder les parties.

Doublette Mixte, St Pierre les Elbeuf : mauvaise disposition des carrés d'honneur, beau boulodrome mais positionnement des terrains pour les poules un peu approximatif à l'extérieur.

Provençal, Pierrefeu Du Var : très beau championnat, terrains stabilisés.

Tête à tête masculin et doublette féminin à Fréjus : le samedi, manque de barrières et de planches d'arrêt de boules, restauration et buvette très limite pour un tel championnat. Le dimanche dans les tribunes bonne organisation.

Triplette jeunes à Caen : bon championnat au niveau technique, restauration sur place très bien organisée tout au long du week end. Beau parcours de nos équipes et des équipes de la CTMP qui rate un titre en junior, très belles parties. Des remarques à faire au niveau de la compétence des arbitres et de l'organisation fédérale. Quelques bémols au niveau de l'hôtellerie.

Triplette masculin à Strasbourg : un championnat pluvieux avec des terrains sélectifs.

Doublette masculin et tête à tête féminin à Quillan : championnat relevé, bonne organisation, mais un manque de tribune.

Triplette promotion à Ste Foy la Grande : Globalement très bon championnat, mais avec un niveau de jeu faible.

Provençal à Montauban : bilan positif dans l'ensemble. Imprévu de dernière minute : la location des barrières. Le coût astronomique des barrières reste le point noir de cette compétition. La réhabilitation des terrains a également coûté cher en comparaison du coût de ce poste de dépenses pour les championnats organisés par le passé, même en ne faisant que les travaux d'aménagement à minima pour qu'ils soient jouables et en conformité.

Chaque responsable devait gérer ses bénévoles et son organisation. Cependant la commission technique s'est trouvée en sous-effectif qui aurait pu peut-être être compensé par des bénévoles de la buvette, trop nombreux à certains moments.

En effet, cette commission demande un travail minutieux et c'est toujours compliqué de trouver des volontaires pour ces tâches très physiques. Cependant le problème des barrières à bouger a été partiellement résolu par l'emploi d'intérimaires, qui auraient pu être mieux managés car ils ont été considérés comme des bénévoles et non comme des salariés.

Roger Levacher regrette qu'il n'y ait pas eu de réunion préparatoire, sa commission aurait pu être plus sereine et certaines tensions désamorçées.

Par ailleurs, l'absence de représentant de la FFPJP a été très remarquée.

Que des félicitations sur le pot d'accueil du championnat.

- **Formation de la commission de discipline effectuée par la FD**

Elle est organisée par le comité régional Occitanie et aura lieu le samedi 17 novembre à Montauban à l'Hôtel Villenouvelle. 2 personnes sont invitées par comité, Franck Clément représentera le comité.

- **Calendrier 2019**

Le calendrier des qualifications est donc imposé par la FFPJP aux départements à partir de 2019. Très peu de modifications possibles. Les commissions sport adapté, féminines, compétitions, arbitrage et jeunes, communiquent leurs dates pour que le calendrier le plus complet possible puisse être envoyé aux clubs afin qu'ils positionnent leur concours.

- **Congrès départemental à Montbartier**

Il aura lieu le samedi 15 décembre à la salle des fêtes de Montbartier. Une réunion d'organisation sera prévue.

- Démission de Philippe PY

Présentation de la lettre de démission de Monsieur Py pour raisons professionnelles et familiales. Nous devons donc pourvoir à son remplacement lors du prochain congrès.

- Modalités d'élection

Deux membres sont donc à remplacer, Philippe Py et Jean-Michel Beucher. Les membres restant doivent donc choisir une nouvelle tête de liste, charge à elle de proposer deux personnes à coopter. Rien dans nos textes ne prévoyant des suppléants, l'assemblée sera donc appelée à valider par vote la tête de liste (au moins une voix pour la validation).

- **Demande de l'EPHAD sur la « semaine bleue » au cours Foucault**

Journée nationale d'échanges inter générationnels. La maison de retraite de l'hôpital a sollicité le comité pour y participer avec une activité pétanque sur une après-midi. L'ensemble des membres est favorable, Laurent Rougier, Carmen Lagarde, Dany Dejardin et Roger Levacher seront présents de 14h à 16h30.

- **Compte rendu des entraînements avec la DDCSPP**

La Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations a contacté le comité via l'association France Handicap afin de mettre en place des séances de découverte de la pétanque pour des personnes en situation de handicap. Ces séances auront lieu au boulodrome un mercredi sur deux de 17h à 18h30 jusqu'à la fin du mois de novembre. Noël Bedos et Roger Levacher sont chargés d'organiser ces séances.

Une réunion est prévue au mois d'octobre pour faire le point de ces séances.

- **Réflexion sur l'ouverture élargie de la buvette du Marché Gare**

Afin de rentabiliser le boulodrome au maximum, il faudrait essayer de faire vivre le boulodrome (lundi, mercredi, vendredi) en dehors des jours occupés par le club de l'ASM avec les concours à la mêlée (mardi et jeudi). La buvette pourrait être ouverte tous les jours de la semaine, pour la vente de consommations sans alcool : pas de concours organisés sur le site ces jours-là. Une demande de licence permanente auprès des services municipaux pourra être demandée ultérieurement.

- **Compte rendu de la commission féminine**

Communication des dates pour le CDCF.

Point sur les deux journées en une ou non et point sur les éventuels lieux de réception couverts disponibles au vu des dates programmées tôt dans la saison.

Changements pour la Journée de la femme pour 2019 : la féminine non licenciée ne sera plus obligatoire mais souhaitée. Les équipes composées uniquement de non licenciées seront également les bienvenues. Début de la journée à 9h : éveil musculaire, 10h : une partie de pétanque, 11h : atelier créatif, 12h : repas, 14h30 : 2 ou 3 parties de pétanque en temps limité, 17h30 : remise des récompenses.

Préparation du Challenge Jean-Michel Beucher, 4 journées qualificatives le samedi (27 octobre, 10, 17 et 24 novembre, début des parties à 14h30), la finale aura lieu le dimanche 9 décembre (en poule, début des parties à 9h). Jean-Pierre Constans a créé et réalisé ce Challenge. Il est proposé au comité par la commission féminine que la dotation de ce challenge soit en carte cadeau Leclerc ou autre : validé par les membres. Les équipes qualifiées ne seront payées que le jour de la finale. A voir pour un bon cadeau spécifique pour les vainqueurs, voir avec les sponsors éventuels.

- **Réflexions :**

- Réunion des dirigeants

A prévoir avant le congrès afin de les remobiliser et avoir un retour au niveau des licenciés (au mois de novembre). Néanmoins, le principe de la collation sera à revoir.

- Réunion des responsables de secteurs

Après avoir fait le tour des secteurs l'an dernier, cette année le manque d'implication des dirigeants n'a pas permis que cette délocalisation soit efficace. Sur le principe de les convier à nos réunions de comité directeur, c'est toujours d'actualité. Cependant, des remises à plat sont à prévoir pour la saison prochaine.

- Arbitrage des championnats des clubs

Une réflexion est menée concernant la désignation des arbitres par le comité pour les rencontres du CDC. Les départements 12, 31, et 81 l'ont déjà mis en place. Toutefois, c'est une dépense de fonctionnement énorme à budgétiser sur le budget général étant précisé que si cette mesure était mise en place, elle serait réalisée au détriment d'autres postes de dépense.

- **Elaboration du calendrier des dates des réunions du CD**

Un calendrier des réunions informelles et formelles sera établi. Il serait souhaitable d'essayer d'en faire une par trimestre. Les réunions exceptionnelles pour organisation et/ou point particulier à traiter pourraient être évidemment rajoutées. Un calendrier prévisionnel pour 2019 sera proposé.

- **Point financier**

A ce jour, la situation financière du comité est saine. Des dépenses et des recettes sont encore en attente. Les qualifications sont en positif si on prend en compte les recettes des inscriptions, sinon uniquement avec la buvette, c'est un poste en déficit. A aujourd'hui le championnat de Régional est en positif, le championnat de France est déficitaire, la météo ne nous a pas aidé au niveau des bénéfiques de la buvette pour la journée du vendredi et du samedi, mais des dépenses et des recettes (subventions) sont encore à prévoir pour le France.

Toutefois la situation de fin d'exercice sera positive pour la présentation lors de l'AG.

- **Questions diverses**

- Remise de peine pour Tartaglia Alexandre et Esgalhado Jean-Pierre,

Après lecture du courrier de demande de remise de peine, concertation et vote, il a été décidé qu'il ne serait pas donné une suite favorable à ces deux demandes.

- Point sur les tenues,

Le document fédéral présenté aux membres, les tenues seront sous la compétence des départements pour les concours départementaux, des régions pour les concours régionaux... Présentation en détail des nouvelles directives prises par la ffpjp qui devrait les communiquer largement aux départements prochainement.

- Marché Gare,

Daniel Mercadier, fait remarquer le problème de l'arrosage des terrains en ce début de saison sur le boulodrome. Il manque également un peu de matière sur les terrains. Se renseigner peut-être de mettre de la « pierre bleue » très résistante à la place de ce qu'il y a actuellement.

- Discipline,

Deux affaires sont en cours dans le département, plus une autre en attente pour une éventuelle délocalisation.

- Saison 2019,

Les 30 et 31 mars aura lieu le Marathon à Montauban, pas de possibilité de jeu sur le Cours Foucault et difficultés d'accès à prévoir pour le boulodrome.

Le Trophée des Villes aura lieu à Valence d'Agen du 7 au 10 novembre 2019, une journée du Challenge Beucher est positionnée sur cette date, à voir pour la délocalisation de cette journée sur Valence d'Agen.

La FFPJP demande au comité 82 s'il souhaite organiser la première finale du Championnat National Provençal à Montauban au boulodrome du 1^{er} au 3 novembre 2019. Renseignements devront être pris auprès de la FFPJP pour connaître le nombre d'équipes qualifiées et le nombre de terrains à prévoir. Sur le principe ok, mais à voir si la salle des fêtes est disponible pour les repas.

- Divers,

Présentation de la nouvelle plaquette de la FFPJP.

Information sur la sortie nationale du DVD officiel pétanque